Croix-Rouge suisse : séance de la Direction en janvier 1919

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

N° 2. — XXVIIe année. 1er février 1919.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Croix-Rouge suisse. Séance de la Direction	13
La Croix-Rouge et la guerre	15
Blessés d'autrefois	17
Que faire de nos filles?	19
Le Docteur Auguste Bovet †	20
La Doctoresse Anna Heer †	22
Affranchissement de la correspondance	22
Les fractures des côtes	22
Nouvelles de l'activité des sociétés: Nyon, samaritains	24

Croix-Rouge suisse. Séance de la Direction en janvier 1919

Le médecin en chef de la Croix-Rouge a convoqué les membres de la Direction à une réunion consultative qui a eu lieu à Berne le 9 janvier. La démobilisation de l'armée se faisant graduellement, il s'agissait de savoir si le moment n'est pas venu de démobiliser aussi la Croix-Rouge, et si la Direction ne devait pas reprendre en mains les affaires remises statutairement au médecin en chef de la Croix-Rouge pendant la durée de la guerre.

Il y eut à ce sujet un échange de vues intéressant qui a prouvé que tant au point de vue national qu'international, la présence à Berne du colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge, est encore indispensable.

En effet, les stations de convalescence organisées par le colonel Bohny dans la région du Lac de Thoune, où tant de nos soldats atteints par la grippe ont fait des séjours de plusieurs semaines, existent encore parce qu'elles ont reçu de nouveaux grippés de la dernière épidémie (mobilisation contre la grève); ces convalescents sont encore au nombre de 2 à 300.

Le demi-million que la Croix-Rouge américaine a mis à la disposition de la Suisse, a été employé pour ces stations de convalescence, et les dépenses dépasseront cette somme. Les comptes concernant cette œuvre ne pourront être bouclés avant que le dernier soldat ait quitté Beatenberg.

L'épidémie de grippe a du reste occasionné des frais considérables à la Croix-Rouge, aussi lorsque le Comité du Don national nous a offert son concours financier, avons-nous accepté avec reconnaissance les 400,000 francs qu'il nous a alloués.

Dans d'autres domaines encore, l'activité de la Croix-Rouge mobilisée est loin d'être terminée, de sorte que les rapports définitifs ne sont pas près d'être présentés. Il paraît opportun que le colonel Bohny reste donc en fonctions jusqu'à ce que les différentes tâches qui lui ont été dévolues depuis le début de la guerre soient parfaites.

Sous le rapport international aussi, l'activité du médecin en chef de la Croix-

Rouge a été très considérable. Si la plupart des transports de rapatriés malades ou blessés ont traversé la Suisse, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et malgré l'armistice, les demandes de renseignements affluent toujours au bureau de la Croix-Rouge à Berne.

La présence du colonel Bohny qui a dirigé toutes ces opérations pendant plus de quatre ans, avec la compétence et la bonne grâce qu'on connaît, est encore nécessaire à Berne; car même si la Croix-Rouge pouvait démobiliser d'ici à peu de temps, le médecin en chef de la Croix-Rouge devra procéder à la liquidation finale de toutes les œuvres dont il a eu à s'occuper ces dernières années. Il devra forcément rester en fonctions quelque temps encore — éventuellement en qualité de délégué de la Direction; celle-ci reprendra les affaires en mains dans la suite.

Ce sera alors le moment de convoquer une assemblée générale de la société, et de lui donner un président. En effet, M. le colonel Iselin, démissionnaire pour raisons de santé depuis le mois de janvier 1917, devra être remplacé. A ce moment aussi, les statuts de la société, qui se sont révélés insuffisants, devront être remaniés; peut-être même, comme le proposait M. le Dr Schenker d'Aarau, devront-ils être modifiés complètement.

Enfin, il s'agira de réorganiser le secrétariat général de la Croix-Rouge, de nommer définitivement un secrétaire général (poste rempli depuis la mort du regretté Dr Sahli, par son adjoint le Dr Ischer), de lui désigner un adjoint, éventuellement de compléter le bureau par d'autres fonctionnaires, car il a été reconnu que le Dr Ischer actuellement en fonctions est débordé par la multiplicité des travaux qui lui incombent.

Fidèle à ses traditions humanitaires, la Croix-Rouge suisse a transmis dernièrement à la Croix-Rouge française et au président Wilson une requête en faveur des hôpitaux et des enfants de la ville de Vienne. Les nouvelles provenant de la capitale autrichienne sont particulièrement navrantes en ce qui concerne la mortalité infantile due au manque de lait et de toute nourriture appropriée.

Dans les hôpitaux viennois aussi, la situation est telle que, depuis des semaines, les malades n'ont guère à manger que de la choucroûte et des betteraves cuites à l'eau, sans graisse.

Afin de soulager quelque peu cette misère terrible, la Croix-Rouge suisse a engagé ses sections à collaborer à l'œuvre de secours qui a permis d'envoyer de Suisse à Vienne quelques dizaines de wagons de denrées alimentaires.

La collecte organisée par la Croix-Rouge suisse dès 1914 a produit jusqu'ici environ 2,130,000 francs et des dons en nature d'une valeur de 200,000 francs à peu près. Il convient d'ajouter à cette somme le demi-million donné par la Croix-Rouge des Etats-Unis d'Amérique. C'est donc près de trois millions qui, depuis le début de la mobilisation, ont été presque entièrement dépensés en faveur de nos soldats sous les armes.

Au cours de la séance, le Comité a entendu avec satisfaction que la Fondation Carnégie a inscrit une somme de 50,000 francs en faveur des victimes de la grippe au sein du personnel infirmier. Les nombreuses demandes parvenues au Comité de la fondation sont examinées avec bienveillance, mais aucune décision définitive n'a encore été prise en ce qui concerne la distribution des allocations aux familles des victimes. Dr M.